



PROJET OIBT / CITES : AVIS DE COMMERCE NON PREJUDICIALE SUR *PRUNUS AFRICANA* (ROSACEAE) EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Exécuté par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN)

1

RAPPORT D'ACTIVITES

Coordination Nationale

Février 2012

¹ Rapport d'activité Février 2012

Sommaire

1. INTRODUCTION	4
2. ACTIVITES SPECIFIQUES REALISEES.....	4
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	13

1. INTRODUCTION

Depuis Janvier 2007, l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et la Convention sur le Commerce International des espèces de faune et de flore sauvage menacées d'extinction (CITES) travaillent ensemble sur un vaste programme de renforcement des capacités des pays sur le commerce durable des espèces de flore sauvages classées en annexe II de la CITES. En République Démocratique du Congo (RDC) deux espèces sont concernées par ce programme à savoir *Pericopsis elata* (afromosia ou assamela) et *Prunus africana* (Pygeum). L'activité sur *Prunus africana* a débuté en Mars 2011 et est exécutée par l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) autorité scientifique CITES en RDC. La Direction pour la Conservation de la Nature, organe de gestion CITES est agence collaboratrice de l'activité. Le personnel de l'OCC et de l'OFIDA, identifiés comme des organes de gestion CITES auxiliaires est également impliqué.

Le but de l'activité « *Prunus* » est de collecter des informations sur les aspects scientifiques et techniques sur la gestion de cette espèce en RDC en vue de proposer un quota qui tienne compte de la régénération et de la conservation de *P. africana* en RDC. Le présent rapport récapitule l'évolution des activités spécifiques obtenue jusqu'ici dans le cadre de cette activité sur *P. africana*, soit cinq mois effectifs d'activité étalée sur 10 mois. La première partie du rapport décline par activité spécifique identifiée, les résultats obtenus, le niveau de réalisation atteint, et les problèmes rencontrés. Les détails des activités sont contenus dans les deux principaux rapports des missions conduites sur le terrain. Le rapport s'achève par une conclusion sur les réalisations/perspectives et des recommandations.

2. ACTIVITES SPECIFIQUES REALISEES

Tableau 1 : Niveau de réalisation des activités spécifiques pour les 5 premiers mois effectifs de travail sur le projet « Avis de commerce non préjudiciable de *Prunus africana* en RDC »

RESULTAT/Activité spécifique	NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAU X DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APORTEES
<p>Résultat 1.1: état des lieux sur la production, la transformation, le transport, le commerce et le contrôle sur <i>Prunus africana</i> bien établi en RDC.</p>				
<p>Activité spécifique 1.1.1: Examiner et analyser les données de production des permis des produits spéciaux pour les années 2002 – 2009, analyser les données des plans simples de gestion ou des rapports d'inventaire si disponible</p>	<p>Activité spécifique conduite en partie. Quelques rapports contenant des données de production d'écorce de <i>Prunus</i> ont été ramenés par l'équipe de mission, seulement la compilation n'a pas encore été faite. Toutes les structures intervenant dans le circuit d'exploitation et commercialisation des écorces de <i>P. africana</i> n'ont pas été identifiés et étudiés.</p>	<p>Equipe mixte composée du personnel de : ICCN DCN OFIDA OCC</p>	<p>50%</p>	

RESULTAT/Activité spécifique	NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAUX DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APPORTEES
Activité spécifique 1.1.2: identifier et décrire les structures en charge de la collecte et analyse des données statistiques sur la production, la transformation, le transport, le commerce de <i>P. africana</i> dans l'administration centrale (Kinshasa).	idem	idem	50%	
Activité spécifique 1.1.3: identifier et décrire les structures en charge de la collecte et analyse des données statistiques sur la production, la transformation, le transport, le commerce de <i>P. africana</i> dans les services décentralisés (coordinations régionales, district, secteurs, postes forestiers, check points, ports)	idem	idem	50%	
Activité spécifique 1.1.4 : entreprendre le contrôle en forêts (forêts permanentes et non permanentes), dans les check points, postes forestiers, ports et identifier les principaux problèmes observés en matière de contrôle et suivi dans l'exploitation et le commerce de <i>P. africana</i> en RDC.	Aucune information n'a été relevée en rapport avec cette activité spécifique	idem	0%	
Résultat 1.2: les Unité d'Allocation de Prunus (UAP) bien délimitées, et l'abondance/densité, ou les quota de récolte durable calculés sur une base scientifique.				
Activité spécifique 1.2.1: identifier les sites de productions de <i>P. africana</i> , actualiser l'aire de distribution de <i>P. africana</i> en RDC, et délimiter les UAP.	Activité spécifique conduite en partie Les principaux sites de production ont été identifiés surtout dans le Nord Kivu. La carte de distribution actualisée de <i>Prunus africana</i> n'est pas encore	Equipe mixte composée du personnel de : ICCN DCN OFIDA OCC	15%	Manque d'un spécialiste en SIG en vue de la production des cartes.

RESULTAT/Activité spécifique	NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAU X DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APPORTEES
	élaborée			
Activité spécifique 1.2.2 : proposer un dispositif d'inventaire de Prunus dans les champs privés et jardins de case en vue d'estimer le potentiel sur pied de <i>P. africana</i> domestiqué.	Cette activité spécifique n'a pas encore démarré. L'ICCN a d'abord voulu se concentrer d'abord sur le pygeum sauvage.		0%	
Activité spécifique 1.2.3 : proposer un dispositif d'inventaire de Prunus dans les Unités d'Allocation de Prunus délimitées en vue d'estimer le potentiel sur pied de <i>P. africana</i> sauvage.	Cette activité a été en partie réalisée, faute de données cartographiques de qualité.	idem	50%	Les cartes produites par l'observatoire sur les forêts d'Afrique centrale manquaient de certains détails en vue de mieux ressortir le dispositif d'inventaire. Il a été difficile de trouver sur place un cartographe, expert en SIG.
Activité spécifique 1.2.4 : entreprendre les inventaires de <i>P. africana</i> dans les jardins de cases et champs privés.	Cette activité spécifique n'a pas encore démarré. L'ICCN a d'abord voulu se concentrer d'abord sur le pygeum sauvage.		0%	
Activité spécifique 1.2.5 : entreprendre les inventaires de <i>P. africana</i> dans les UAP.	Activité réalisée en partie, puisque c'est seulement une fine partie du Nord Kivu qui a fait l'objet d'inventaire : les zones de Mwenda et	idem	10%	Manque des fonds, problème d'insécurité pour atteindre certains sites de production.

RESULTAT/Activité spécifique	NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAUX DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APPORTEES
<p>Activité spécifique 1.2.6 : analyser les données en montrant clairement les courbes spécifiques, les densités, les taux de reconstitution, le diamètre minimum d'exploitabilité de <i>P. africana</i> dans chaque UAP, estimer le potentiel en terme de volume d'écorce aussi bien pour le Pygeum domestiqué que pour le Pygeum sauvage, proposer les quota.</p>	<p>Ibathaama. Activité réalisée en partie, puisque c'est seulement une fine partie du Nord Kivu qui a fait l'objet d'inventaire : les zones de Mwenda et Ibathaama. Le DME n'a pas encore été défini de façon claire, ainsi que la masse d'écorce à prélever de manière soutenue.</p>	<p>Idem</p>	<p>10%</p>	<p>Les données collectées sur l'étude d'arbres comme préalable à la détermination de la masse d'écorce à prélever de manière rationnelle n'ont pas été collectées selon les règles, faute de spécialistes. La masse d'écorce a été définie en se basant sur les données du Cameroun, ce qui n'est pas toujours vrai.</p>
<p>Activité spécifique 1.2.7 : présenter les résultats avec des recommandations spécifiques en vue d'une gestion durable de <i>P. africana</i> en RDC.</p>	<p>Un rapport de mission des inventaires contenant des recommandations en vue de la gestion durable de <i>P. africana</i> dans les deux premières zones parcourues a été produit.</p>	<p>idem</p>	<p>10%</p>	
<p>Résultat 1.3: plan simple de gestion de chaque forêt élaboré et mis en oeuvre.</p>				
<p>Activité spécifique 1.3.1: entreprendre des enquêtes socio économiques sur la gestion de <i>P. africana</i> parmi les différentes</p>	<p>Activité spécifique non encore</p>		<p>0%</p>	<p>Besoin d'un sociologue et d'un spécialiste en SIG</p>

RESULTAT/Activité spécifique	NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAU X DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APPORTEES
parties prenantes à savoir : l'administration forestière, les communautés locales, les détenteurs des titres d'exploitation de <i>P. africana</i> , la société civile.	débutée			
Activité spécifique 1.3.2: sur la base des résultats d'enquêtes et des inventaires conduits (résultat 1.2), élaborer un plan simple de gestion pour chaque type de forêt (forêt communautaire et forêt du domaine permanent).	Activité spécifique non encore débutée		0%	Besoin d'un sociologue et d'un spécialiste en SIG
Activité spécifique 1.3.3: proposer un plan d'affaire pour chaque type de forêt.	Activité spécifique non encore débutée		0%	Manque de fonds
Activité spécifique 1.3.4 : organiser des ateliers de consultation et de validation des plans simples de gestion ainsi élaborés suivant une approche participative.	Activité spécifique non encore débutée		0%	Manque de fonds
Activité spécifique 1.3.5 : mettre en œuvre les plans simples de gestion développés en suivant les directives des plans d'affaire formulés.	Activité spécifique non encore débutée		0%	Manque de fonds
Résultat 1.4: opérations sylvicoles développées				
Activité spécifique 1.4.1: collecter les semences (graines) dans les différents sites de production de <i>P. africana</i> .	Activité spécifique non encore débutée		0%	Manque de fonds
Activité spécifique 1.4.2 : former les pépiniéristes.	Activité spécifique non encore débutée		0%	Manque de fonds
Activité spécifique 1.4.3 : établir les pépinières.	Activité spécifique non encore débutée		0%	Manque de fonds
Activité spécifique 1.4.4 : mettre en place des vergers à graines et	Activité spécifique non encore		0%	Manque de fonds

RESULTAT/Activité spécifique	NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAU X DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APPORTEES
développer les plantations de Prunus	débutée			
Résultat 1.5: capacités de l'organe de gestion CITES et de l'autorité scientifique CITES flore, le contrôle et le suivi sont renforcés				
Activité spécifique 1.5.1: faire une évaluation des besoins en renforcement des capacités pour les organes de gestion CITES.	Activité spécifique conduite en partie. Le rapport de la mission sur l'état des lieux ressort quelques problèmes relevés au niveau des organes CITES.		20%	
Activité spécifique 1.5.2 : faire une revue du cadre juridique national, des politiques internationales et des mesures de contrôle sur l'exploitation et le commerce international de <i>P. africana</i> .	Activité spécifique non encore débutée		0%	
Activité spécifique 1.5.3 : développer une base de données ou alors un bon système de traçabilité sur le contrôle, le suivi de l'exploitation, transport, transformation, et commerce de <i>P. africana</i> .	Activité spécifique non encore débutée		0%	
Activité spécifique 1.5.4 : renforcer le contrôle et le suivi des récoltes, transformation, transport et commerce de <i>P. africana</i> .	Activité spécifique non encore débutée		0%	
Résultat 1.6: recherche bien développée sur des thèmes en rapport avec la gestion durable de <i>Prunus africana</i> en RDC, et les résultats publiés.				
Activité spécifique 1.6.1: faire une revue de la littérature sur les divers sujets en rapport avec la gestion de <i>P. africana</i> .	Activité spécifique non encore débutée		0%	

RESULTAT/Activité spécifique	NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAU X DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APPORTEES
Activité spécifique 1.6.2: proposer des thèmes de recherche spécifiques en rapport avec la production, la transformation, et le commerce de <i>P. africana</i>	Activité spécifique non encore débutée		0%	
Activité spécifique 1.6.3: développer une matrice de collecte des données sur la biologie, l'écologie, et la phénologie de <i>P. africana</i> en vue de formuler des recommandations claires en ce qui concerne le diamètre minimum d'exploitabilité, le taux de régénération de l'écorce, la rotation.	Activité spécifique non encore débutée		0%	
Activité spécifique 1.6.4: collecter et analyser les données sur les thèmes de recherche proposés.	Activité spécifique non encore débutée		0%	
Activité spécifique 1.6.5 : disséminer les résultats de la recherche à travers les publications, les séminaires ou conférences.	Activité spécifique non encore débutée		0%	
Résultat 1.7 : la suspension qui pèse sur les exportations des produits à base de Prunus en provenance de la RDC est levée et un rapport d'avis de commerce non préjudiciable dressé pour les quotas de <i>P. africana</i> à exporter dans les provinces du Nord et Sud Kivu;				
Activité spécifique 1.7.1 : instituer le Comité scientifique en charge de la rédaction du rapport d'avis de commerce non préjudiciable.	Activité spécifique réalisée en partie		10%	
Activité spécifique 1.7.2 : Faire la synthèse des premières informations scientifiques rassemblées de manière à vite répondre aux questionnements formulés par le Comité de la CITES sur les plantes et susciter la levée de la suspension dans les meilleurs délais	Activité spécifique réalisée en partie		10%	

RESULTAT/Activité spécifique	NIVEAU D'AVANCEMENT	PERSONNE AYANT REALISE L'ACTIVITE	TAU X DE REALISATION	DIFFICULTES RENCONTRES ET ACTIONS CORRECTIVES APPORTEES
Activité spécifique 1.7. 3: examiner les rapports produits par les différentes études (surtout les résultats 1, 2 et 3) et dresser un rapport d'avis de commerce non préjudiciable de qualité sur <i>P. africana</i> .	Activité spécifique réalisée en partie		10%	
Résultat 1.8 : résultats de l'Activité disséminés.				
Activité spécifique 1.8.1 : disséminer les résultats de l'Activité à travers les publications, les séminaires ou conférences	Activité spécifique réalisée en partie		10%	

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Le souci du projet est d'obtenir des données Scientifiques fiables qui puissent permettre de produire des rapports d'avis de commerce non préjudiciable partiels pour la levée progressive de la suspension qui pèse sur les produits de *Prunus africana* en RDC. Un total de 12 activités spécifiques sur 33 identifiées dans le document de l'activité ont été réalisées en moyenne à 20,4%. Les quelques résultats relevés ont été obtenus dans le cadre de deux missions conduites en Mai 2011 sur l'état des lieux et en Septembre – Octobre 2011 sur l'inventaire dans la province du Nord Kivu. La seconde mission effectuée du 03 septembre au 07 octobre 2011 a consisté à la réalisation de l'inventaire de *Prunus africana* dans la province du Nord-Kivu, sur les flancs ouest du massif de Ruwenzori, le territoire de Oicha, collectivité-secteur de Ruwenzori, au niveau du lambeau forestier allant du village de kithy à celui de Ibathama en passant successivement par ceux de Mwenda, Murambi I et II, Kaliva, Papi, et Kakalali. Tous ces sites sont regroupés en deux zones dont Mwenda et Ibathaama. Les inventaires conduits ont permis de définir un quota annuel de 120 tonnes d'écorce sèches. Ce quota, quoi que faible, ne pourra être prélevé qu'après élaboration d'un plan simple de gestion global, ou alors après production des plans simples de gestions partiels de chaque forêt. Le faible niveau de réalisation des activités spécifiques est essentiellement dû : à l'éloignement des sites de production par rapport à la coordination de l'activité basée à Kinshasa, entraînant des coûts de transports très élevés (ce qui n'avait pas été bien budgétisé dans le document initial de l'activité), le manque de personnel qualifié pour certaines tâches telles la cartographie forestière, l'établissement des tarifs de cubage des écorces de *P. africana*, et aussi et surtout les problèmes d'insécurité causés par la présence de certains groupes armés dans les sites de production à Prunus. Pour permettre d'atteindre l'objectif final de la levée de la suspension de l'exportation des écorces de *P. africana* par la CITES et par ricochet dans l'espace de l'union européenne, il est impérativement indiqué de :

- Organiser une réunion ou atelier national en RDC en vue de traiter des questions d'insécurité qui sévissent dans les provinces du Kivu Nord et Sud ;
- Identifier des experts dans les domaines de socio-économie, cartographie et études d'arbres ;

- Lancer des travaux de recherche sur des sujets spécifiques en rapport avec la gestion durable et rentable de *P. africana* ;
- Instaurer un véritable Comité Technique National chargé du suivi de l'activité ;
- Instaurer un véritable Comité scientifique chargé de l'élaboration des documents d'ACNP partiels par zone ;
- Produire les plans simples de gestion des zones déjà inventoriées ;
- Poursuivre des inventaires dans d'autres sites de productions plus ou moins sécurisés.
-